

**Face à un « gouvernement de combat »,
une seule réponse à donner :
accélérer et accentuer la mobilisation**

Valls a annoncé le détail du « pacte de responsabilité » ou l'austérité renforcée avec principalement pour les 3 prochaines années :

- 18 milliards d'économies à réaliser par l'Etat dont le gel du point d'indice annoncé pour les fonctionnaires jusqu'en 2017...
- 11 milliards d'euros en moins pour les collectivités territoriales
- 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses d'assurance-maladie :
- 11 milliards d'euros d'économies sur la gestion du système social :
- gel des prestations sociales et familiales (CAF, RSA, ASS...) jusqu'au 1^{er} octobre 2015.
- Gel des pensions et retraites des régimes complémentaires

Grève dans la Fonction Publique le jeudi 15 mai

Huit fédérations de fonctionnaires appellent à la mobilisation le 15 mai prochain.

Si la CFDT et la CFTC, qui ont notamment signé le pacte de responsabilité et ses 50 milliards d'économie en mars avec le MEDEF, finissent par dénoncer en avril le gel du point d'indice des fonctionnaires et la baisse du pouvoir d'achat, FO au contraire inscrit la date du 15 mai dans la suite de la grève interprofessionnelle du 18 mars qui demandait le retrait du pacte de responsabilité.

La Fédération nationale FO des fonctionnaires ne s'est pas associée à l'appel commun national de 7 autres organisations syndicales qui appellent à une journée d'action, peu définie, sans dire un mot sur le pacte de responsabilité.

Or Manuel Valls a désormais dévoilé le contenu du pacte de responsabilité. Dans ce contexte, FO mettra tout en œuvre pour que se multiplient les appels communs des syndicats contre l'austérité, contre le pacte de responsabilité, pour l'augmentation générale du point d'indice de 8 % et les 50 points supplémentaires (200 euros mensuels).

Mais avant cela, il y a le 1^{er} mai...

1^{er} mai unitaire – Manifestation à Paris – RDV à 15h à Bastille

Les quatre organisations d'Ile de France FO, CGT, FSU et SOLIDAIRES se sont rapidement mises d'accord pour organiser un 1^{er} Mai unitaire sur les revendications portées lors de la manifestation du 18 mars 2014.

Quel « assouplissement » possible pour la réforme des rythmes scolaires si ce n'est de retirer le décret du 24 janvier 2013 ?

Alors que plusieurs milliers de communes de France ont exprimé leur refus d'appliquer la réforme à la prochaine rentrée, Manuel Valls et Benoît Hamon ont évoqué un « assouplissement du cadre réglementaire » ou des « ajustements » de la réforme des rythmes scolaires.

Pour sa part, le SNUDI-FO continue de revendiquer le retrait pur et simple du décret dont les caractères néfastes pour l'Ecole, ses enseignants et ses élèves ne sont plus à démontrer. Le conseil national du SNUDI FO s'est réuni du 9 au 11 avril à Montreuil et a décidé de réaffirmer la revendication d'abrogation du décret à travers une pétition nationale à signer : « le seul assouplissement possible, c'est l'abrogation ». FO portera ces signatures au ministre de l'Education Nationale lors d'une prochaine audience au mois de mai.

Vincent Sermet
secrétaire départemental

Dispensé PIC VAL DOISE

de timbrage



Déposé le 24/04/2014

SOMMAIRE

P1- éditorial

**P2 – 1^{er} mai unitaire –
manifestation à Paris**

P3- grève du 15 mai

**P4- pétition nationale
pour l'abrogation du
décret**

* convocation à
l'Assemblée Générale
du SNUDI FO 95 le
mercredi 11 juin

* lettre AG du 11 juin

DECLARATION CGT / FO / FSU / SOLIDAIRES 1er MAI 2014

Comme réponse à la sanction électorale des municipales, le Président de la République vient de nommer Manuel Valls à Matignon. Devant les députés, le nouveau Premier Ministre, vient de préciser le cap politique pour les années qui viennent.

Cela se résume en quelques mots : austérité renforcée, sacrifices et reculs sociaux amplifiés pour les salariés et nouveaux cadeaux pour le patronat et les grands actionnaires du CAC 40 !

C'est la poursuite et l'aggravation des politiques précédentes qui n'ont fait que nous enfoncer dans la crise et la régression sociale. Tous les salariés en payent le prix fort au quotidien.

Avec Manuel Valls, c'est le « pacte de responsabilité » puissance 2 ! Cet autisme politique nous mène droit dans le mur ! **Nous poursuivrons notre combat contre ce pacte.**

Cette politique d'austérité alimente le terreau sur lequel grandissent idées les plus réactionnaires, le repli sur soi et la peur de l'avenir. Dans toute l'Europe, les idées d'extrême droite trouvent un écho en avançant des fausses solutions, dangereuses, en faisant mine de reprendre à leur compte les aspirations des salariés ! C'est un leurre pour avancer masqués !

Le Premier Ministre reprend à son compte le trop fameux « coût du travail » cher au patronat. Thème dominant dans le débat public sans jamais aborder la cause réelle de la crise actuelle : celle du coût du capital.

Le MEDEF rêvait d'en finir avec le financement de la sécurité sociale, par le biais des cotisations sociales : le nouveau Premier Ministre l'impose dans sa déclaration de politique générale à l'assemblée. Tout comme il impose le pacte de responsabilité dans un vote global qui ne laisse aucune autre alternative.

Pour faire semblant d'avoir écouté les électeurs, il propose un « pacte dit de solidarité » au moment où ses annonces vont aggraver les sacrifices pour les salariés.

Ce « pacte de solidarité » s'apparente fortement aux « contreparties » avancées comme une compensation aux cadeaux fiscaux et régressions sociales contenues dans le pacte de responsabilités.

Pour nos 4 organisations syndicales régionales, il n'y a pas de contreparties négociables à la fin programmée de la sécurité sociale.

Cerise sur le gâteau, le nouveau gouvernement et le Président de la République annoncent un bouleversement total des structures politiques de notre république. Elle se traduirait par une concentration des pouvoirs et l'éloignement des citoyens que nous sommes des centres de décisions remettant en cause la légitimité démocratique des collectivités territoriales.

Face à ces projets néfastes, la seule solution est une mobilisation sociale bousculant tous les scénarios envisagés d'avance qui ne visent qu'une chose au final : satisfaire les appétits des grands actionnaires et limiter toute intervention sociale et citoyenne.

A contrario, si nous voulons sortir de la crise et des difficultés sociales, il faut :

- Augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux ! Il y a urgence !
- Investir dans l'emploi, et la formation professionnelle et initiale.
- Répartir les richesses et s'attaquer aux logiques capitalistes.
- Obtenir des droits nouveaux et réels pour les salariés dans les entreprises.

NOTRE MOBILISATION PEUT TOUT CHANGER !

C'est la raison pour laquelle nos unions régionales CGT/FO/FSU et SOLIDAIRES invitent tous les salariés à se mobiliser ensemble et en masse pour faire de ce 1er mai 2014 une grande journée de mobilisation et de lutte.

Ce premier mai, c'est la journée des travailleurs(es) qui produisent les richesses !

**MANIFESTATION LE 1er MAI 2014 A 15H
DE BASTILLE A NATION**

Ne laissons pas le MEDEF faire sa loi et imposer ses lois !

- **Départ en bus de Saint Ouen l'Aumône (UD) à 13h30**
- **Départ en bus d'Ermont Eaubonne (gare) à 13h45**

Le jeudi 15 mai 2014
avec FORCE OUVRIERE,
tous en grève pour défendre son statut, ses missions
et revendiquer l'amélioration du pouvoir d'achat !

Le 16 avril, le Premier ministre a confirmé que dans le cadre du pacte de responsabilité, c'est-à-dire des milliards distribués aux actionnaires des entreprises, il entendait maintenir le gel du point d'indice pour une durée indéfinie afin de faire payer les fonctionnaires et au-delà tous les salariés et retraités.

Pourtant les chiffres sont accablants : LA FRANCE, C'EST DEJA LA GRECE ET L'ESPAGNE : les salaires des fonctionnaires sont en baisse !

Depuis 2010, l'augmentation de la « prétendue » cotisation retraite a abouti à la baisse des traitements de tous les fonctionnaires de 1,6 %.

ASSEZ DE L'AUSTERITE
A BAS LE PACTE DE RESPONSABILITE
AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

Les personnels n'en peuvent plus des agressions gouvernementales.

- C'est vrai pour les salaires,
- C'est aussi vrai pour les contre-réformes en cours qui aboutissent à la remise en cause du décret de 1950 chez les professeurs du 2d degré et les Professeurs de Lycée Professionnel, à une tentative d'annualisation des heures de service des Titulaires – remplaçants,
- C'est encore vrai à propos de la réforme des rythmes scolaires rejetée de toutes parts,
- C'est toujours vrai pour les personnels administratifs qui voient leurs conditions de travail se dégrader au gré des modifications de « gouvernance » de l'Education nationale,
- C'est vrai pour toutes les catégories de personnels des ministères de la Culture, de la Jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO appelle tous les personnels à participer à la grève du 15 mai qui s'inscrit dans la poursuite de la grève interprofessionnelle du 18 mars contre le pacte de responsabilité, pour la défense des statuts, avec les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux.

En appelant à la grève le 15 mai 2014, Force Ouvrière :

- revendique le retrait du pacte de responsabilité et la réduction des 50 milliards d'euros de dépenses publiques qui l'accompagnent,
- revendique l'augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice (200 € mensuels) sur l'ensemble de la grille indiciaire,
- Défend le statut général, les statuts particuliers, les catégories et attend du Premier ministre un engagement fort sur ces points confortant une fonction publique de carrière,
- Exige la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire permettant des carrières attractives,
- Réclame l'arrêt de la MAP (suite de la RGPP) responsable notamment des suppressions d'effectifs liées au redéploiement et de la dégradation des conditions de travail,
- Rejette tous actes de décentralisation supplémentaires qui auraient pour objectif de faire disparaître les départements ou diminuer le nombre de régions avec toutes les conséquences désastreuses en terme d'abandon des missions et de statut des personnels,
- Réclame la suppression de la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire).

6^e année de GEL du point d'indice et
nouvelle baisse des salaires ?
Ça suffit !
TOUS EN GRÈVE LE 15 MAI !



PETITION NATIONALE - rythmes scolaires

Le seul « assouplissement » possible, c'est l'abrogation !

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'être nommé. Le 12 février 2013, le 14 novembre 2013, le 5 décembre 2013 et à de multiples reprises dans les départements, les enseignants des écoles et les agents territoriaux, avec leurs syndicats et leurs fédérations (FO, CGT, SUD et SNUipp) ont montré leur opposition au dispositif sur les nouveaux rythmes scolaires voulus par votre prédécesseur.

Ils ont été très souvent soutenus par des parents d'élève et des élus municipaux.

La mise en œuvre du décret du 24 janvier entraîne :

▶ **une inégalité sur le territoire national et une dégradation des conditions de travail des enseignants ;**

▶ **une remise en cause des droits statutaires, notamment par le projet de décret annualisant les obligations de service des titulaires remplaçants (contre lequel FO, SNUipp, CGT et SUD ont voté au CTM), par la confusion entre le scolaire et le périscolaire et la mise sous tutelle des enseignants par les collectivités locales.**

Ce décret provoque inquiétude et rejet de la part des enseignants, des parents et de nombreux élus locaux.

Le 8 avril dernier, le Premier ministre lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, a annoncé un « assouplissement du cadre réglementaire des rythmes ».

Le seul « assouplissement » possible, c'est l'abrogation pure et simple du décret du 24 janvier 2013. C'est ce que nous vous demandons Monsieur le Ministre. ■

Nom - Prénom	Ecole	signature

A renvoyer au SNUDI FO 95 – 38 rue d'Eragny 95310 St Ouen l'Aumône (ou par mail snudi.95@free.fr ou par fax au 01 34 22 03 18)